Étude des stratégies d'accord du participe passé d'étudiants polonais à partir d'un corpus écrit

Magdalena Dańko, Fabrice Marsac

▶ **To cite this version:**

Magdalena Dańko, Fabrice Marsac. Étude des stratégies d'accord du participe passé d'étudiants polonais à partir d'un corpus écrit. Roczniki Humanistyczne, 2016, 64 (8), pp.141-158. 10.18290/rh.2016.64.8-9 . hal-02287745v2

HAL Id: hal-02287745
https://hal.science/hal-02287745v2

Submitted on 4 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ROCZNIKI HUMANISTYCZNE
Tom LXIV, zeszyt 8 – 2016
DOI: http://dx.doi.org/10.18290/rh.2016.64.8-9

MAGDALENA DAŃKO
FABRICE MARSAC

ÉTUDE DES STRATÉGIES D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ D'ÉTUDIANTS POLONAIS À PARTIR D'UN CORPUS ÉCRIT

PAST PARTICIPLE AGREEMENTS IN FRENCH: CORPUS-BASED ANALYSIS

A b s t r a c t

The concord system of the French past participle is based on a series of rules, mainly semantico-syntactic, which means it requires the ability of functional analysis, and consequently also good grammatical skills and knowledge. The concord system features many exceptions, in which agreement is either obligatory or forbidden contrary to the speaker's linguistic intuition – apart from extraordinary and ambivalent instances. Our goal was to assess student knowledge of concord rules for the past participle in French as a foreign language. We prepared a quiz consisting of 33 sentences that tests knowledge of particular rules. It allows to isolate rules that are particularly difficult to students, which in turn helps find appropriate didactic solutions.

Key words: past participle in French; corpus-based analysis; acquisition/teaching of French as a foreign language.

Dr MAGDALENA DAŃKO – docteur en sciences du langage de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (France), enseignant-chercheur à la Chaire de culture et langue française de l'Université d'Opole (Pologne), où elle enseigne notamment le Français pratique ; adresse de correspondance : Katedra Kultury i Języka Francuskiego, Uniwersytet Opolski, Plac Kopernika 11a, 45-040 Opole, Polska – courriel : mdanko@uni.opole.pl

Dr FABRICE MARSAC – docteur en sciences du langage de l'Université Marc Bloch-Strasbourg 2 (France), enseignant-chercheur à la Chaire de culture et langue française de l'Université d'Opole (Pologne), où il enseigne notamment la Linguistique française et le Français pratique ; adresse de correspondance : Katedra Kultury i Języka Francuskiego, Uniwersytet Opolski, Plac Kopernika 11a, 45-040 Opole, Polska – courriel : fmarsac@uni.opole.pl

INTRODUCTION

Selon Marsac (2016), « le moins que l'on puisse dire de l'accord du participe passé français, c'est qu'il ne laisse personne indifférent : les puristes aiment à le voir appliquer comme il se doit, les linguistes voudraient pouvoir le réformer en profondeur, les pédagogues rêvent d'en trouver la formule magique, les usagers y voient soit le fer de lance de la grammaire et l'observent religieusement, soit un ensemble de consignes abracadabrantesques et le dénigrent vertement, les journalistes titrent annuellement sur l'alarmante baisse du niveau orthographique dans les copies des examens et concours officiels, sans oublier le législateur, qui ne semble plus savoir, lui non plus, à quel(s) accord(s) se vouer » (p. 11) ; ce constat semble d'ailleurs résonner aujourd'hui comme un écho persistant à l'aveu ouvert de Maurice Grevisse lui-même en 1996, selon qui l'accord du participe passé a toujours été « une croix de notre orthographe » (p. 7), y compris chez les usagers le plus au fait des règles : « qui peut se targuer, si instruit soit-il de la grammaire, de ne jamais buter contre tel cas particulier ou contre telle exception aux règles générales des participes, qui ont, comme dit l'autre, un si mauvais caractère ? » (quatrième de couverture).

Il faut dire que depuis le XVII^{e} siècle, depuis que (Claude Favre de) Vaugelas, suivi par les imprimeurs de l'époque, a inconsciemment ouvert « la boite[1] de Pandore de l'accord du participe passé » (p. 8), comme a pu le faire remarquer – non sans humour – Pellat (2016), « tous les maux se sont répandus sur Terre » (p. 8) et que durant des siècles, progressivement, « les grammairiens et les lexicographes ont contribué, chacun à sa façon, à l'inflation des règles » (p. 8). Selon des études récentes, d'ailleurs, notamment celle de Farid (2013), hormis les cas particuliers et les exceptions, il y aurait déjà environ quarante règles à posséder afin de pouvoir accorder seulement les participes passés employés avec un auxiliaire (quel qu'il soit). Et c'est sans doute ainsi que l'accord du participe passé français en est venu, surtout à l'époque actuelle, à « constitue[r] un Mur plus difficile à escalader que celui de *Games of Thrones* » (Pellat 2016, p. 7).

C'est dans ce contexte que le Rapport « Les Rectifications de l'orthographe », le dernier des textes officiels du XX^{e} siècle (venu notamment après les Arrêtés Leygues (1901) et Haby (1976), tous deux intitulés « Tolérances grammaticales ou orthographiques »), fut présenté le 19 juin 1990, devant le Conseil supérieur de la langue française, par M. Maurice Druon (en sa

[1] Nous respectons l'orthographe de l'auteur.

double qualité, alors, de Secrétaire perpétuel de l'Académie française et de président du groupe du travail), avant que de paraître au Journal Officiel de la République Française (JORF, n°100) du 6 décembre de la même année. Or, relativement à l'accord du participe passé des verbes en emplois pronominaux[2], le document administratif précédent se limite à une seule (proposition de) rectification[3], que voici (p. 13) :

> Le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est donc invariable dans tous les cas, même quand il est employé avec l'auxiliaire *avoir* et même quand l'objet est placé avant le verbe. […]. Exemples : *elle s'est* ***laissé*** *mourir* (comme déjà *elle s'est* ***fait*** *maigrir*) ; *elle s'est* ***laissé*** *séduire* (comme déjà *elle s'est* ***fait*** *féliciter*) ; *je les ai* ***laissé*** *partir* (comme déjà *je les ai* ***fait*** *partir*) ; *la maison qu'elle a* ***laissé*** *saccager* (comme déjà *la maison qu'elle a* ***fait*** *repeindre*).

Et cela, pour trois raisons principales : *primo*, le participe passé en question « joue en effet devant l'infinitif un rôle d'auxiliaire analogue à celui de *faire*, qui est toujours invariable dans ce cas (avec l'auxiliaire *avoir* comme en emploi pronominal) » (p. 13) ; *secundo*, « en ce qui regarde le participe passé des verbes pronominaux, pour lesquels l'application de la règle actuelle est souvent dite malaisée, et l'est effectivement parfois » (p. 5), ce que les usagers de la langue française, même parmi les meilleurs écrivains, ne contesteront assurément pas, « il est apparu aux experts que ces emplois ne peuvent être disjoints des emplois non pronominaux, et qu'une intervention sur tous les participes impliquerait des modifications trop importantes et nuisibles à la langue » (p. 5) ; *tertio*, si les experts d'alors ont décidé de surseoir à la résolution de ce problème d'orthographe grammaticale (mais notons, au passage, qu'ils n'y sont toujours pas revenus en 2016), c'est avant tout parce qu'« il ne s'agit pas d'une question purement orthographique, car elle touche à la syntaxe et même à la prononciation » (p. 11). C'est dire si les Rectifications de 1990 n'ont résolu ni le problème de l'accord du participe passé en emploi pronominal ni celui de l'accord du participe passé en général !

Finalement, les usagers contemporains peinent de plus en plus, à l'écrit comme à l'oral, à comprendre les nombreuses et diverses règles de ce jeu

[2] « Dans son discours du 24 octobre 1989, le Premier ministre a proposé à la réflexion du Conseil supérieur cinq points précis concernant l'orthographe : – le trait d'union ; – le pluriel des mots composés ; – l'accent circonflexe ; – le participe passé des verbes pronominaux ; – diverses anomalies » (« Les Rectifications de l'orthographe » (document administratif du 19 juin 1990), *Journal Officiel de la République Française*, 06/12/1990).

[3] Le texte de 1990 entendait bien, comme l'indique clairement son titre, modifier la norme grammaticale (contrairement aux arrêtés antérieurs, qui n'avaient qu'introduit des tolérances).

sophistiqué, à les mémoriser, à les appliquer voire, tout simplement, à les accepter. Or, cette « pression » pèse d'autant plus sur leurs épaules à l'écrit qu'avec l'avènement de l'Internet et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), un nombre important (et croissant) de formes d'écriture alternatives a vu le jour ces dernières décennies (tels les courriels, SMS, textos, tweets, post-it et autres messages instantanés), nouveaux types de textes qui, d'ordinaire (très) courts et envoyés/échangés (très) rapidement, sont de nature peu propices, en effet, à un exercice d'adresse grammaticale comme celui de l'accord du participe passé. Si bien que de nos jours, beaucoup d'usagers suivent (de manière volontaire ou non) une logique d'accord personnelle de substitution, sans doute moins contraignante (car plus simple et plus rapide) que celle héritée de la tradition grammaticale française. Et c'est ainsi que l'écart entre la norme, collective et fixe, d'une part, et les usages, individuels et en mouvement, d'autre part, se creuse toujours plus !

Cela étant dit, en tant qu'enseignants-chercheurs dans une Chaire d'études françaises en Pologne, c'est par l'enseignement de l'accord du participe passé à des locuteurs-scripteurs francophones non natifs que nous sommes nous-mêmes plus directement concernés dans notre quotidien professionnel, notamment dans le cadre des cours d'expression (écrite ou orale) que nous assurons en premier cycle. Or, quel est le comportement de ces apprenants quant à l'accord du participe passé français ? Ont-ils plutôt tendance à s'affranchir de la norme officielle, comme de plus en plus de natifs le font eux-mêmes aujourd'hui, ou plutôt tendance, au contraire, à s'y conformer, coûte que coûte ? Telle est la question que nous avons choisi de (nous) poser dans le présent article.

Ainsi étudierons-nous, en prenant appui sur (les résultats d')un test que nous leur avons fait passer à cet effet au semestre d'été 2015–2016, les pratiques d'accord du participe passé d'étudiants polonais à l'écrit (tous étaient alors inscrits en premier ou deuxième cycle d'études françaises à l'Université d'Opole) : ce faisant, nous constaterons leurs acquis (normatifs) effectifs, notamment en déterminant quels (types de) verbes les tiennent en échec, à quel degré et à quelle fréquence. En pratique, après avoir présenté la méthodologie du test en question (1.), nous en analyserons les principaux résultats (2).

1. MÉTHODOLOGIE

Le test établi pour l'étude se composait de trente-trois items, que voici tels qu'ils ont été proposés aux étudiants :

1. Ces filles ont (dessiner) ..... de très beaux tableaux.
2. Elle a trop (travailler) ..... ces derniers temps !
3. Elle s'est (acheter) ..... la dernière version de son jeu vidéo préféré.
4. Elles ne se sont pas (*enfuir) ..... sans raison.
5. Elles se sont (arracher) ..... leurs dernières dents de lait toutes seules.
6. Elles sont (arriver) ..... trop tard pour pourvoir entrer.
7. Ils ont (proposer) ..... des solutions nombreuses et avantageuses.
8. Ils se sont (*abstenir) ..... lors du dernier vote.
9. Ils se sont (offrir) ..... de très beaux cadeaux à Noël.
10. Ils sont enfin (partir) ..... en vacances !
11. Jacqueline s'est (promener) ..... dans la ville.
12. L'augmentation de salaire que nous nous sommes (voir) ..... accorder est minime.
13. La soprane que nous avons (voir) ..... féliciter si chaleureusement s'appelle Suzie LeBlanc.
14. La symphonie que nous avons (entendre) ..... jouer ce soir m'est familière.
15. La tarte (préparer) ..... par maman est trop salée.
16. La voiture qu'il s'est récemment (offrir) ..... lui plaît beaucoup.
17. Le mois dernier, ces deux étudiants se sont (téléphoner) ..... tous les soirs.
18. Les coups de poing que le boxeur s'est (laisser) ..... porter au visage l'ont mis K.O. au deuxième round.
19. Les enfants ne se sont pas (habituer) ..... à faire leur lit.
20. Les études qu'il a (réaliser) ..... sont remarquables.
21. Les paroles qu'ils se sont (faire) ..... attribuer ne leur conviennent pas du tout.
22. Les prévisions météorologiques (présenter) ..... à la télévision étaient erronées.
23. Les tout derniers immeubles qu'ils ont (voir) ..... construire l'ont été très rapidement.
24. Ma grand-mère a (préparer) ..... une excellente tarte.
25. Ma tante Mathilde, je l'ai toujours (adorer) ..... .
26. Magnifique concert, ils ont vraiment bien (chanter) ..... .
27. Marie est (venir) ..... en Pologne dans le cadre du Programme Erasmus^{+}.
28. Marie et Lola se sont (écrire) ..... plusieurs fois pendant les grandes vacances.
29. Marie et Pierre se sont (écrire) ..... plusieurs lettres.
30. Ne t'inquiète pas, Nathalie, tu as bien (faire) ..... .
31. Nina s'est (*évanouir) ..... sans cause apparente !
32. – Où est Louise ? – Je ne sais pas, je ne l'ai pas (revoir) ..... depuis la pause déjeuner.
33. Très (fatiguer) ..... de leur journée, ils se sont couchés tôt.

S'agissant des modalités de passage du test, pour commencer, voici ce que nous retiendrons, en substance :

- le test a été passé par 55 étudiants en tout, répartis en 4 groupes distincts selon leur année d'études et leur niveau de langue : I FR L (1ère année de Licence, A1–A2) ; II FR L (2e année de Licence, A2–B1) ; III FR L (3e année de Licence, B1–B2) ; et II FR M (2e année de Master, C1–C2) ;
- afin de dissuader les éventuels copieurs, par ailleurs, deux versions du test ont été distribuées en alternance, la variante A ci-dessus, dont les items sont classés suivant l'ordre alphabétique, et une variante B, que nous ne présenterons pas inutilement ici, identique à la première quant aux items mais présentée dans l'ordre inverse ;
- tout a été mis en œuvre, en outre, pour que les accords ainsi convoités soient aussi spontanés que possible : (a) les étudiants n'ont pas été informés de la tenue à venir d'un test (sur l'accord du participe passé) ; (b) la consigne, exclusivement formulée à l'oral par les enseignants au moment du test, s'est scrupuleusement limitée à : « voici quelques phrases, merci d'en compléter les trous » ; (c) le jour-j, le test a été effectué en dernière partie de cours, quand les étudiants relâchent d'ordinaire leur vigilance linguistique (normative) ; (d) enfin, les participants n'ont disposé que de 33 minutes pour accomplir le test dans son entier, soit 1 minute au maximum par phrase (donc par accord de participe passé).

Quant aux items en eux-mêmes, maintenant, nous avons choisi de mettre l'accent, afin que les traditionnelles difficultés de l'accord du participe passé en français fussent dûment représentées, sur celui employé comme verbe, fût-il auxilié par « être » ou par « avoir » (a) ; le participe passé en emploi adjectival, en revanche, dont l'accord, identique à celui de l'adjectif qualificatif, est d'ordinaire transparent pour la plupart des usagers, n'est donc représenté que sporadiquement (b).

a) Emplois verbaux

Sur les 30 participes passés concernés, 12 appelaient un accord, dont 8 avec le sujet (4, 6, 8, 10, 11, 19, 27, 31) et 4 avec le complément d'objet direct antéposé (16, 20, 25, 32) :

4. Elles ne se sont pas **enfuies** sans raison.[4]
6. Elles sont **arrivées** trop tard pour pourvoir entrer.

[4] À partir d'ici, nous convenons de mettre en gras le participe passé testé et d'en souligner le donneur d'accord (ou, selon le cas, l'empêcheur).

8. Ils se sont **abstenus** lors du dernier vote.
10. Ils sont enfin **partis** en vacances !
11. Jacqueline s'est **promenée** dans la ville.
19. Les enfants ne se sont pas **habitués** à faire leur lit.
27. Marie est **venue** en Pologne dans le cadre du Programme Erasmus^{+}.
31. Nina s'est **évanouie** sans cause apparente !

16. La voiture qu'il s'est récemment **offerte** lui plaît beaucoup.
20. Les études qu'il a **réalisées** sont remarquables.
25. Ma tante Mathilde, je l'ai toujours **adorée**.
32. – Où est Louise ? – Je ne sais pas, je ne l'ai pas **revue** depuis la pause-déjeuner.

Les 18 autres participes passés employés verbalement, en revanche, n'appelaient pas d'accord, soit que leur complément d'objet direct, bien que réalisé, les suivait (1, 3, 5, 7, 9, 24, 29), qu'ils n'en régissaient pas du tout (2, 17, 26, 28, 30) ou que le complément d'objet direct les précédant effectivement n'était cependant pas le leur (12–14, 18, 21, 23) :

1. Ces filles ont **dessiné** de très beaux tableaux.
3. Elle s'est **acheté** la dernière version de son jeu vidéo préféré.
5. Elles se sont **arraché** leurs dernières dents de lait toutes seules.
7. Ils ont **proposé** des solutions nombreuses et avantageuses.
9. Ils se sont **offert** de très beaux cadeaux à Noël.
24. Ma grand-mère a **préparé** une excellente tarte.
29. Marie et Pierre se sont **écrit** plusieurs lettres.

2. Elle a trop **travaillé** ces derniers temps !
17. Le mois dernier, ces deux étudiants se sont **téléphoné** tous les soirs.
26. Magnifique concert, ils ont vraiment bien **chanté**.
28. Marie et Lola se sont **écrit** plusieurs fois pendant les grandes vacances.
30. Ne t'inquiète pas, Nathalie, tu as bien **fait**.

12. L'augmentation de salaire que nous nous sommes **vu** accorder est minime.
13. La soprane que nous avons **vu** féliciter si chaleureusement s'appelle Suzie LeBlanc.
14. La symphonie que nous avons **entendu** jouer ce soir m'est familière.
18. Les coups de poing que le boxeur s'est **laissé** porter au visage l'ont mis K.O. au deuxième round.
21. Les paroles qu'ils se sont **fait** attribuer ne leur conviennent pas du tout.
23. Les tout derniers immeubles qu'ils ont **vu** construire l'ont été très rapidement.

b) EMPLOIS ADJECTIVAUX

Les 3 items concernés appelaient tous, sans surprise, l'accord du participe passé employé comme adjectif avec son support, nominal (15, 22) ou pronominal (33), et cela, que le donneur d'accord y précède (15, 22) ou suive (33) le receveur :

15. La tarte **préparée** par maman est trop salée.
22. Les prévisions météorologiques **présentées** à la télévision étaient erronées.
33. Très **fatigués** de leur journée, ils se sont couchés tôt.

2. ANALYSE DES RÉSULTATS

Après avoir indiqué les modalités de passage de notre test et précisé les différents cas d'accord et de non-accord (du participe passé) qu'il contenait, passons maintenant à la présentation (2.1.) et à l'analyse (2.2.) des résultats.

2.1. ACCORDS NORMÉS *VS* NON NORMÉS

Soit le tableau ci-dessous, reproduisant les scores des 19 étudiants ayant passé le test en 1ère année de Licence :

Tableau n°1 : Licence 1 ; 19 étudiants

Verbes testés	Nombre de réponses normées	Nombre de réponses non normées	Balance
Fatiguer	6	13	–
Préparer 1	6	13	–
Présenter	4	15	–
Travailler	14	5	+
Chanter	11	8	+
Faire 1	17	2	+
Entendre	16	3	+
Voir 1	15	4	+
Voir 2	13	6	+
Revoir	2	17	–
Adorer	5	14	–
Réaliser	0	19	–
Proposer	17	2	+

Préparer 2	18	1	+
Dessiner	14	5	+
Arriver	13	6	+
Venir	12	7	+
Partir	10	9	+
*Évanouir	6	13	–
*Abstenir	5	14	–
*Enfuir	5	14	–
Téléphoner	4	15	–
Écrire 1	3	16	–
Offrir 1	5	14	–
Faire 2	10	9	+
Voir 3	4	15	–
Laisser	14	5	+
Offrir 2	1	18	–
Promener	14	5	+
Habituer	9	10	–
Acheter	3	16	–
Arracher	2	17	–
Écrire 2	4	15	–

S'agissant de la conformation des accords constatés à la norme grammaticale officielle, ainsi, il apparaît que sur les 33 verbes testés, 15 (*travailler*, *chanter*, *faire* 1, *entendre*, *voir* 1, *voir* 2, *proposer*, *préparer* 2, *dessiner*, *arriver*, *venir*, *partir*, *faire* 2, *laisser*, *promener*) bénéficient d'une balance positive – *i.e.* que le nombre de réponses correctes qu'ils comptabilisent est supérieur ou égal à la valeur moyenne de 9,5 (sur 19) – contre 18 (*fatiguer*, *préparer* 1, *présenter*, *revoir*, *adorer*, *réaliser*, **évanouir*, **abstenir*, **enfuir*, *téléphoner*, *écrire* 1, *offrir* 1, *voir* 3, *offrir* 2, *habituer*, *acheter*, *arracher*, *écrire* 2) accusant une balance négative.

En Licence 2, ensuite, où 12 étudiants se sont prêtés au test, 17 verbes (*préparer* 1, *travailler*, *chanter*, *faire* 1, *voir* 1, *revoir*, *adorer*, *proposer*, *préparer* 2, *dessiner*, *arriver*, *venir*, *partir*, **abstenir*, **enfuir*, *promener*, *habituer*) présentent un nombre d'accords normés supérieur ou égal à la valeur moyenne de 6 (sur 12) contre 16 présentant un résultat inférieur (*fatiguer*, *présenter*, *entendre*, *voir* 2, *réaliser*, **évanouir*, *téléphoner*, *écrire* 1, *offrir* 1, *faire* 2, *voir* 3, *laisser*, *offrir* 2, *acheter*, *arracher*, *écrire* 2) :

Tableau n°2 : Licence 2 ; 12 étudiants

Verbes testés	Nombre de réponses normées	Nombre de réponses non normées	Balance
Fatiguer	4	8	–
Préparer 1	9	3	+
Présenter	5	7	–
Travailler	10	2	+
Chanter	12	0	+
Faire 1	12	0	+
Entendre	3	9	–
Voir 1	7	5	+
Voir 2	4	8	–
Revoir	7	5	+
Adorer	8	4	+
Réaliser	1	11	–
Proposer	12	0	+
Préparer 2	12	0	+
Dessiner	10	2	+
Arriver	12	0	+
Venir	10	2	+
Partir	10	2	+
*Évanouir	4	8	–
*Abstenir	10	2	+
*Enfuir	10	2	+
Téléphoner	4	8	–
Écrire 1	1	11	–
Offrir 1	1	11	–
Faire 2	4	8	–
Voir 3	5	7	–
Laisser	5	7	–
Offrir 2	5	7	–
Promener	8	4	+
Habituer	9	3	+
Acheter	2	10	–
Arracher	2	10	–
Écrire 2	5	7	–

En 3e année de Licence, maintenant, ce sont 20 verbes (*fatiguer*, *préparer* 1, *travailler*, *chanter*, *faire* 1, *entendre*, *voir* 1, *voir* 2, *adorer*, *proposer*, *préparer* 2, *dessiner*, *arriver*, *venir*, *partir*, **évanouir*, *laisser*, *offrir* 2, *promener*, *habituer*) qui recueillent un nombre de réponses conformes supérieur ou égal à la valeur moyenne de 6 (12 étudiants ayant participé au test) contre 13 en recueillant un nombre insuffisant (*présenter*, *revoir*, *réaliser*, **abstenir*, **enfuir*, *téléphoner*, *écrire* 1, *offrir* 1, *faire* 2, *voir* 3, *acheter*, *arracher*, *écrire* 2) :

Tableau n°3 : Licence 3 ; 12 étudiants

Verbes testés	Nombre de réponses normées	Nombre de réponses non normées	Balance
Fatiguer	8	4	+
Préparer 1	8	4	+
Présenter	5	7	–
Travailler	12	0	+
Chanter	12	0	+
Faire 1	12	0	+
Entendre	8	4	+
Voir 1	9	3	+
Voir 2	7	5	+
Revoir	5	7	–
Adorer	8	4	+
Réaliser	3	9	–
Proposer	12	0	+
Préparer 2	12	0	+
Dessiner	9	3	+
Arriver	12	0	+
Venir	12	0	+
Partir	7	5	+
*Évanouir	7	5	+
*Abstenir	5	7	–
*Enfuir	4	8	–
Téléphoner	2	10	–
Écrire 1	2	10	–
Offrir 1	5	7	–
Faire 2	3	9	–
Voir 3	2	10	–

Laisser	9	3	+
Offrir 2	6	6	+
Promener	11	1	+
Habituer	10	2	+
Acheter	5	7	–
Arracher	2	10	–
Écrire 2	4	8	–

Et voici, pour finir, le tableau des résultats des 12 étudiants ayant passé le test en Master 2, où, sur les 33 verbes testés, 23 (*fatiguer*, *préparer* 1, *présenter*, *travailler*, *chanter*, *faire* 1, *entendre*, *voir* 2, *revoir*, *adorer*, *proposer*, *préparer* 2, *dessiner*, *arriver*, *venir*, *partir*, **évanouir*, *offrir* 1, *faire* 2, *laisser*, *offrir* 2, *promener*, *habituer*) comptabilisent un nombre de bonnes réponses supérieur ou égal à 6 (sur 12) contre 10 (*voir* 1, *réaliser*, **abstenir*, **enfuir*, *téléphoner*, *écrire* 1, *voir* 3, *acheter*, *arracher*, *écrire* 2) qui en comptabilisent un nombre insuffisant :

Tableau n°4 : Master 2 ; 12 étudiants

Verbes testés	Nombre de réponses normées	Nombre de réponses non normées	Balance
Fatiguer	11	1	+
Préparer 1	8	4	+
Présenter	8	4	+
Travailler	11	1	+
Chanter	11	1	+
Faire 1	11	1	+
Entendre	7	5	+
Voir 1	5	7	–
Voir 2	8	4	+
Revoir	8	4	+
Adorer	8	4	+
Réaliser	2	10	–
Proposer	12	0	+
Préparer 2	12	0	+
Dessiner	12	0	+
Arriver	10	2	+
Venir	9	3	+
Partir	9	3	+

*Évanouir	6	6	+
*Abstenir	5	7	–
*Enfuir	4	8	–
Téléphoner	5	7	–
Écrire 1	5	7	–
Offrir 1	6	6	+
Faire 2	7	5	+
Voir 3	4	8	–
Laisser	11	1	+
Offrir 2	6	6	+
Promener	10	2	+
Habituer	9	3	+
Acheter	4	8	–
Arracher	4	8	–
Écrire 2	4	8	–

2.2. ANALYSES

De notre point de vue d'enseignants du français pratique à des étrangers, soumettre nos étudiants à un test-diagnostic sur l'accord du participe passé nous permettrait d'observer pour les appréhender leurs pratiques effectives (sur le terrain de l'écrit), y compris leurs éventuelles stratégies personnelles, et, par cela même, d'adapter nos cours à leurs besoins réels en la matière.

Or, les résultats précédents, que nous nous apprêtons à analyser en détail, semblent déjà apporter des éléments de réponse tangibles à au moins trois des questions que nous nous posions nous-mêmes avant le test : (a) nos étudiants ont-ils plutôt tendance à s'affranchir de la norme officielle ou à s'y conformer ? ; (b) parmi la trentaine de verbes testés, quels sont respectivement ceux à fort taux de réussite et d'échec ? ; (c) est-ce que des stratégies d'accord « naturelles », c'est-à-dire éloignées (plus ou moins) des normes traditionnelles, se dessinent ?

(a) ATTITUDE DE NOS ÉTUDIANTS PAR RAPPORT À LA NORME OFFICIELLE

Comme permet de le constater l'histogramme ci-dessous, d'abord, les pourcentages généraux de résultats au-dessus de la moyenne (*i.e.* de réponses correctes) augmentent sensiblement et progressivement d'une année à l'autre, partant de 45% de réussite en Licence 1 pour atteindre presque 70% en

Master 2, en passant par plus de 50% de réussite en Licence 2 et plus de 60% en Licence 3 :

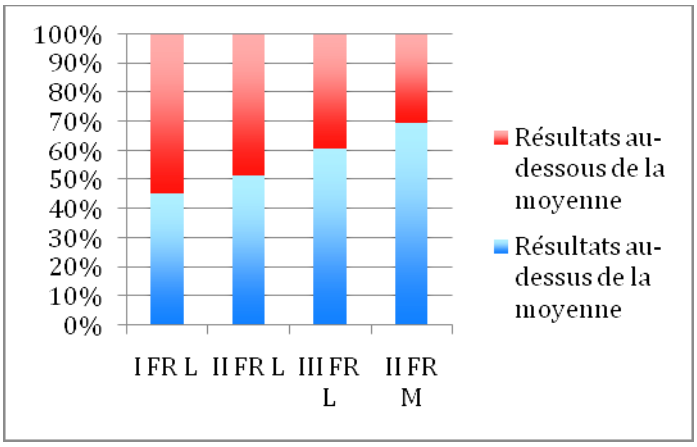

Histogramme : résultats au-dessous/au-dessus de la moyenne
(en pourcentages et par années testées)

Cette hausse du nombre d'accord normés sur l'ensemble des 4 années testées suggère ainsi que les étudiants auraient fait preuve d'un comportement avant tout normatif, c'est-à-dire qu'ils auraient systématiquement tâché de conformer au mieux leurs productions aux exigences grammaticales officielles.

Or, fallait-il s'attendre à un tel accroissement des bonnes réponses et à une telle prégnance de la norme en général ? Oui, d'une part, et pour au moins trois raisons : d'abord, nos programmes d'apprentissage du français pratique, surtout au 1er cycle, sont à la fois progressifs (la difficulté augmente par degrés, de manière régulière et continue avec les semestres et les années) et itératifs (des allers-retours vers les pré-requis et acquis fondamentaux pour les retravailler sont fréquemment effectués durant le cursus) ; ensuite, malgré toutes les précautions que nous avons prises afin de gommer, à tout le moins d'estomper, le double caractère officiel et scientifique du test (y compris son objet d'étude), celui-ci s'étant déroulé à l'université, en fin de cours et en présence de l'enseignant attitré, nous sommes naturellement portés à penser que de telles conditions de passage n'ont pu qu'exacerber les réflexes grammaticaux conditionnés des testés – sans compter l'inévitable prégnance de leur statut d'étudiants ; enfin, que les étudiants aient ou non compris de quoi il retournait exactement, il n'en reste pas moins que voyant que leur

production (copie) terminerait inévitablement entre les mains de leur enseignant, il est fort probable, là encore, que cela les a poussés à (tout faire pour) respecter les normes d'accord officielles. Non, d'autre part, car étant donné leur statut de locuteurs-scriteurs francophones non natifs, le fait que l'accord du participe passé n'existe pas dans leur langue maternelle (le polonais) et le temps (extrêmement) réduit leur ayant été imparti pour le test, il n'était pas impensable, en effet, de pouvoir découvrir chez ces étudiants des stratégies d'accord personnelles, spontanées, c'est-à-dire éloignées voire complètement affranchies de la norme traditionnelle.

Quoi qu'il en soit, les enseignants que nous sommes ne peuvent que se réjouir de tels résultats à un test impromptu portant sur un point de l'orthographe grammaticale française aussi aigu que celui de l'accord du participe passé !

(b) VERBES À FORT TAUX DE RÉUSSITE ET D'ÉCHEC

Y-a-t-il des verbes réussissant particulièrement à nos étudiants et d'autres les tenant particulièrement en échec, et pourquoi, telle est la deuxième question à laquelle nous espérions des éléments de réponse avant le test.

S'agissant des verbes à fort taux d'échec, d'abord, une lecture transversale scrupuleuse de l'ensemble des tableaux de résultats (voir 2.1.) laisse apparaître que 7 verbes (*réaliser*, *téléphoner*, *écrire* 1, *voir* 3, *acheter*, *arracher*, *écrire* 2) sur 33 sont « irrécupérables », ce qui signifie qu'ils sont presque systématiquement mal accordés dans les 4 niveaux successifs testés, 4 autres verbes (*présenter*, **abstenir*, **enfuir*, *offrir* 1) l'étant à un moindre niveau. S'il s'agit des verbes à haut niveau de réussite, en revanche, il apparaît que 11 (*travailler*, *chanter*, *faire* 1, *voir* 2, *proposer*, *préparer* 2, *dessiner*, *arriver*, *venir*, *partir*, *promener*) sont presque systématiquement bien accordés, 6 autres (*préparer*, *entendre*, *voir* 1, *adorer*, *laisser*, *habituer*) l'étant à un moindre niveau.

Notons qu'en soi, ces observations nous sont déjà précieuses qui ciblent avec précision les verbes sur lesquels il nous faudra revenir avec nos étudiants actuels et nous permettent, ainsi, d'anticiper les problèmes (relatifs à l'accord du participe passé) que nous rencontrerons certainement aussi avec les promotions suivantes.

(c) DES STRATÉGIES D'ACCORD « NATURELLES » ?

Heureusement pour les enseignants de français pratique que nous sommes, d'une part, mais malheureusement pour les chercheurs en linguistique que nous sommes aussi, d'autre part, les résultats obtenus ne laissent guère apparaître de stratégies d'accord « naturelles » du participe passé chez nos étudiants.

Les échecs constatés dans les copies, en effet, consistaient pour la plupart soit en une absence de réponse (les espaces en pointillés n'étaient pas comblés), soit en une tentative volontairement avortée (un accord ou non-accord était bien proposé mais barré), ce qui, là encore, tend à indiquer que les étudiants ont tout fait pour suivre la norme : mais que quand celle-ci leur était inconnue, ne leur revenait pas ou qu'ils ne se sentaient pas suffisamment sûrs d'eux, ils choisissaient délibérément, alors, de ne rien tenter.

Quant aux accords non normés effectivement observés dans les copies, ceux-ci ont été tellement peu nombreux qu'il serait, linguistiquement et statistiquement parlant, pour le moins aléatoire de tenter d'y déceler quelques stratégies individuelles que ce soit.

CONCLUSION

L'enquête que nous avons conduite auprès de nos étudiants nous a ainsi permis, tout d'abord, de constater que ceux-ci conservaient un comportement grammatical à forte tendance normative même dans le cadre d'un test impromptu ; nous avons également pu noter une hausse sensible et constante de leurs accords normés d'une année testée à l'autre ; nous avons pu obtenir, enfin, une liste précise des verbes leur réussissant le plus et de ceux leur causant le plus de difficultés.

En termes de contrôle des acquis, ce test nous aura donc été, à nous, enseignants, d'une utilité certaine. Cela étant dit, nous n'avons malheureusement pas été en mesure, pour les raisons évoquées précédemment, de déceler la plus petite stratégie d'accord personnelle.

Par ailleurs, nous aimerions vivement, dans le cadre d'une prochaine étude, revenir sur les verbes ayant été détectés comme étant à fort et à très fort taux d'échec, notamment pour en analyser les cadres syntaxiques et sémantiques d'apparition. Nous voudrions également faire passer ce test à un nombre plus important d'étudiants, y compris dans d'autres universités

nationales, afin d'avoir une vision plus large de l'état de l'acquisition du système d'accord du participe passé français chez les apprenants polonophones natifs.

Finalement, nous espérons, grâce à ce test, pouvoir améliorer les outils didactiques et pédagogiques que nous utilisons nous-mêmes déjà dans le cadre de nos cours.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Rectifications de l'orthographe » (document administratif du 19 juin 1990), [in :] *Journal Officiel de la République Française*, 06/12/1990.

« Tolérances grammaticales ou orthographiques » (arrêté du 26 février 1901, dit Arrêté Leygues), [in :] *Journal Officiel de la République Française*, 26/07/1901.

« Tolérances grammaticales ou orthographiques » (arrêté du 28 décembre 1976, dit Arrêté Haby), [in :] *Journal Officiel de la République Française*, 09/02/1977.

Farid Georges, 2013, « Le participe passé entre la tradition et l'avenir », [in :] Marsac F. et Pellat J.C. [éds.] *Le participe passé entre accords et désaccords*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 83-97.

Grevisse Maurice, 1996, *Savoir accorder le participe passé*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Marsac Fabrice, 2016, *Histoire d'S ou le participe passé au Rasoir d'Ockham – Théorie et application*, Paris, L'Harmattan.

Pellat Jean-Christophe, 2016, Préface du livre de Marsac F., *Histoire d'S ou le participe passé au Rasoir d'Ockham – Théorie et application*, Paris, L'Harmattan.

Vaugelas Claude Favre de, 1663 [1647], *Remarqves svr la langve françoise, vtiles à cevx qvi vevlent bien parler et bien escrire* (nouvelle édition, revue et corrigée), Paris, Lovis Billaine.

ÉTUDE DES STRATÉGIES D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ D'ÉTUDIANTS POLONAIS À PARTIR D'UN CORPUS ÉCRIT

R é s u m é

Le système d'accord du participe passé français s'appuie sur de nombreuses règles de nature syntaxico-sémantique et qui exigent des usagers des compétences avancées en analyse fonctionnelle ou grammaticale. Il contient une multitude d'exceptions, où l'accord est prescrit ou proscrit contre l'intuition linguistique de l'usager, sans compter les différents cas particuliers et autres exceptions remettant en question le fonctionnement de l'usage contemporain. Or, c'est dans le cadre de l'enseignement du français comme langue étrangère que nous avons voulu appréhender le comportement de locuteurs-scripteurs non natifs quant à l'accord du participe passé, et ce afin, précisément, de pouvoir construire par la suite des outils didactiques adaptés aux difficultés réellement rencontrées.

Mots-clés : participe passé ; enseignement du FLE ; analyse d'un corpus écrit.

SYSTEM UZGADNIANIA *PARTICIPE PASSÉ* – ANALIZA KORPUSU

S t r e s z c z e n i e

System uzgadniania *participe passé* opiera się na szeregu reguł, najczęściej semantyczno-składniowych, a co za tym idzie – wymaga zdolności analizy funkcjonalnej, pogłębionej wiedzy i umiejętności gramatycznych. Zawiera dużą liczbę wyjątków, uzgodnienie jest wymagane bądź zabronione, wbrew oczekiwaniom czy też intuicji językowej użytkownika, nie licząc przypadków szczególnych, w tym ambiwalentnych. W kontekście tego złożonego zagadnienia gramatycznego opracowaliśmy specjalny test, aby przeprowadzić analizę kompetencji polskich studentów z zakresu uzgadniania *participe passé* w języku francuskim jako obcym. Wyodrębnienie zasad sprawiających szczególną trudność studentom, zgodnych z istniejącymi normami językowymi, umożliwi poszukiwanie adekwatnych rozwiązań na poziomie dydaktycznym.

Słowa kluczowe: *participe passé* w języku francuskim; analiza korpusu; nauczanie/uczenie się języka francuskiego jako obcego.